

1

(N^o 369.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Cornil Dankers, gendarme à cheval.

MESSIEURS,

Par pétition du 22 juin 1840, le sieur Cornil Dankers sollicite la naturalisation ordinaire.

Né à St-Michel-Gestel (Brabant septentrional), le 22 mai 1801, le pétitionnaire s'est engagé volontairement au service des Pays-Bas le 26 février 1821, a quitté son corps le 22 octobre 1830, s'est engagé dans le 1^{er} régiment des lanciers belges le 27 du même mois, a été nommé brigadier le 25 août 1832, est entré dans la gendarmerie nationale le 12 août 1834, et sert encore aujourd'hui en qualité de gendarme à cheval dans la compagnie du Limbourg.

Les avis des autorités consultées lui sont très-favorables.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
